

L'industrie cosmétique en Grand-Ouest repense ses emballages pour réduire leurs impacts sur la biodiversité

Lorient – Jeudi 28 mai 2026

La filière cosmétique génère chaque année près de 94 000 tonnes d'emballages. Le plastique demeure le matériau dominant, représentant 53 % du poids total des emballages utilisés, suivi du verre avec 26 %. Au global, les emballages plastiques issus du secteur cosmétique constituent environ 5 % de l'ensemble des emballages ménagers plastiques, tous usages confondus (alimentaires et non alimentaires).

Entre la REP (Responsabilité Élargie du Producteur) Emballages professionnels qui entre en vigueur, l'écoconception qui s'impose comme standard et l'impératif de préserver la biodiversité des territoires, la cosmétique du Grand-Ouest a choisi de prendre les devants.

Réduire, repenser, innover : c'est le triple défi que coconstruit l'association professionnelle COSMED avec les acteurs de la cosmétique régionale, réunis le jeudi 28 mai 2026 à Lorient.

Cette rencontre est la troisième étape du tour de France des Rencontres régionales de la Biodiversité 2026, organisé par COSMED, **en partenariat avec l'Office français de la biodiversité (OFB), le Commissariat général au développement durable (CGDD) et la direction générale des Entreprises (DGE)**. Un programme national visant à accompagner les entreprises dans l'intégration concrète des enjeux de biodiversité, d'économie circulaire et de souveraineté des ressources.

Une journée au cœur des solutions concrètes et des dynamiques de filière

50 entreprises, industriels, fabricants d'emballages, marques, experts et acteurs institutionnels seront réunis à Lorient pour partager des solutions opérationnelles et identifier les leviers permettant de réduire l'impact des emballages sur les écosystèmes.

La matinée sera consacrée à une immersion sur le terrain. Les participants pourront choisir entre deux expériences complémentaires :

- **VISITE d'ALBEA**, leader mondial de l'emballage pour les industries de la beauté.
- **ATELIER** "Pollution plastique, la fresque des solutions", une ½ journée pour sensibiliser et décrypter le vrai du faux parmi les solutions existantes (recyclage, réemploi, biosourcé, etc.), afin de former et d'amorcer une réflexion pour tous corps de métiers.



L'après-midi donnera lieu à des **conférences, pitches et ateliers collaboratifs** animés par des experts :

- Biodiversité et emballages cosmétiques : enjeux de filière et de territoire
- L'empreinte emballage dans la notation environnementale des produits
- Le décryptage de la REP Emballages professionnels
- Des pitches sur les matériaux biosourcés
- Des ateliers collaboratifs sur l'écoconception des emballages (règle des 3R : Réduire, Réutiliser, Recycler)

Les emballages : un levier stratégique pour réduire l'impact environnemental

Devant la nécessité de concilier durabilité, performance et sécurité, les entreprises du secteur sont amenées à repenser leurs stratégies d'emballage. C'est désormais un axe stratégique à part entière — celui sur lequel se joue une part décisive de leur empreinte environnementale.

Préserver les écosystèmes terrestres et marins, limiter le recours aux ressources vierges, intégrer des matériaux recyclés ou biosourcés, allonger le cycle de vie des produits : autant d'objectifs concrets que la filière peut atteindre, à condition de disposer des bons outils, des bons partenaires et des bons espaces de dialogue.

Le Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays-de-la-Loire) offre pour cela un cadre singulier : une façade maritime d'exception, un tissu industriel dense et des dynamiques d'innovation reconnues. Un territoire qui n'attend plus — il agit.

👉 **LE PROGRAMME EST DISPONIBLE ICI :** <https://www.cosmed.fr/Rencontre GRAND OUEST>

A propos de COSMED :

*COSMED est la première association professionnelle représentative des entreprises cosmétiques françaises fédérant 1000 entreprises adhérentes. Elle défend les intérêts des TPE-PME et ETI par des contributions réglementaires et scientifiques qui sont reconnus internationalement. Elle établit également un dialogue régulier entre le secteur cosmétique et les ministères, les parlementaires et les institutionnels en Région. **En 2025, Cosmed est reconnue par le Ministère du Travail, organisation patronale représentative de la filière cosmétique dans la Convention Collective des Industries Chimiques (IDCC44).***

COSMED est aujourd'hui le premier écosystème du secteur cosmétique et contribue au développement des entreprises par la mise à disposition de services mutualisés : veille réglementaire cosmétique 120 pays, délivrance de Certificats de Vente Libre, accompagnement des entreprises sur les salons à l'international, formation professionnelle, groupement d'achats, accompagnement à la transition environnementale, organisation de congrès. Avec ses 7 Cosmetopôles, Cosmed favorise le rapprochement entre les entreprises et leur écosystème régional (universités, pôles de compétitivité, agence de développement et élu régionaux).

Votre contact Presse : Gaëlle Stévant Le Franc - 06 43 95 92 44 - gaelle@imagypress.com